

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1975-1976

Annexe au procès-verbal de la séance du 20 novembre 1975.

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1976, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par M. René MONORY,

Sénateur,

Rapporteur général.

TOME III

LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPECIALES
(Deuxième partie de la loi de finances.)

ANNEXE N° 37

IMPRIMERIE NATIONALE

Rapporteur spécial : M. Fernand LEFORT.

(1) Cette commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, *président* ; Geoffroy de Montalembert, Max Monichon, Jacques Descours Desacres, Henri Tournan, *vice-présidents* ; Yves Durand, Roger Gaudon, Joseph Raybaud, Modeste Legouez, *secrétaires* ; René Monory, *rapporteur général* ; Auguste Amic, Maurice Blin, Roland Boscary-Monsservin, Jacques Boyer-Andrivet, Pierre Brousse, René Chazelle, Bernard Chochoy, Jean Cluzel, Yvon Coudé du Foresto, Marcel Fortier, André Fosset, Gustave Héon, Paul Jargot, Michel Kistler, Robert Lacoste, Fernand Lefort, Georges Lombard, Josy-Auguste Moinet, Mlle Odette Pagani, M. Pierre Prost, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Paul Ribeyre, Edmond Sauvageot, François Schleiter, Robert Schmitt, Maurice Schumann.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (5° législ.) : 1880 et annexes, 1916 (tomes I à III et annexe 41) et in-8° 360.

Sénat : 61 (1975-1976).

SOMMAIRE

	Pages.
I. — Les recettes	3
II. — Les dépenses	8
A. — Les dépenses d'exploitation	9
B. — Les dépenses d'investissement	11

Mesdames, Messieurs,

Le budget annexe de l'Imprimerie nationale pour 1976 s'élève, en recettes et en dépenses, à 500 000 000 F contre 418 840 000 F en 1975 marquant ainsi une progression de 19,6 %.

L'augmentation, plus importante que celle de l'année précédente (+ 6 %), est du même ordre que celle observée dans les années antérieures à 1975.

I. — Les recettes.

Les prévisions de recettes pour 1976 sont récapitulées dans le tableau ci-après, qui donne également la comparaison avec les évaluations retenues pour 1975.

Evolution des recettes retenues pour 1975 et comparaison avec les recettes prévues pour 1976.

NATURE DES RECETTES	EVALUATIONS retenues pour 1975.	EVALUATIONS prévues pour 1976.	DIFFERENCE entre 1975 et 1976.
		(En francs.)	
PREMIÈRE SECTION			
Exploitation et pertes et profits.			
<i>Exploitation.</i>			
Impressions exécutées pour le compte des ministères et administrations publiques.....	403 540 000	482 100 000	+ 78 560 000
Impressions exécutées pour le compte des particuliers	2 000 000	1 000 000	— 1 000 000
Impressions gratuites consenties en faveur d'auteurs par le Ministère de l'Education nationale.	Mémoire.	Mémoire.	»
Ventes du service d'édition et de vente des publications officielles.....	9 600 000	13 150 000	+ 3 550 000
Produits du service des microfilms.....	Mémoire.	Mémoire.	»
Ventes de déchets.....	1 200 000	2 000 000	+ 800 000
Produits accessoires.....	1 300 000	— 1 050 000	250 000
Prélèvements sur les ventes effectuées pour le compte des ministères.....	1 200 000	1 500 000	+ 300 000
Travaux faits par l'Imprimerie nationale pour elle-même et travaux et charges non imputables à l'exploitation de l'exercice.....	Mémoire.	Mémoire.	»
Augmentation de stocks constatés en fin de gestion	Mémoire.	Mémoire.	»
<i>Pertes et profits.</i>			
Profits exceptionnels.....	Mémoire.	Mémoire.	»
Totaux	418 840 000	500 000 000	+ 81 160 000
A déduire :			
Virements à la deuxième section.....	— 16 217 672	— 23 447 311	— 7 229 639
Totaux nets première section.....	402 622 328	476 558 689	+ 73 930 361
DEUXIÈME SECTION			
Investissements.			
Dotation. — Subvention d'équipement.....	Mémoire.	Mémoire.	»
Cessions	Mémoire.	Mémoire.	»
Diminutions de stocks constatées en fin de gestion.	Mémoire.	Mémoire.	»
Amortissements	9 964 310	11 468 610	+ 1 504 300
Excédent d'exploitation affecté aux « Investissements »	6 253 362	11 978 701	+ 5 725 339
Totaux pour la deuxième section.....	16 217 672	23 447 311	+ 7 229 639
Totaux nets pour les recettes.....	418 840 000	500 000 000	+ 81 160 000

Par rapport aux évaluations de recettes retenues pour 1975, celles retenues pour 1976 sont en forte croissance.

Les estimations de recettes au titre des impressions exécutées pour le compte des administrations ont été arrêtées à 482,1 millions de francs à partir d'une prévision pour 1975 de 403,5 millions de francs, soit un taux de progression de 19,4 % contre 12 % l'année précédente.

Compte tenu de la stabilisation des cours du papier et des prévisions d'augmentation des autres coûts de fabrication il semble qu'une augmentation de la production soit prévue :

— le volume des annuaires téléphoniques imprimés devrait augmenter selon un taux sensible en raison, d'une part de l'élévation du nombre des abonnés et, d'autre part, de l'impression des annuaires de Paris-Professions et de Paris-Rues. En effet, ces deux annuaires ne sont publiés que tous les deux ans au cours des années paires ;

— les imprimés en continu connaissent des tonnages croissant d'année en année, notamment avec l'introduction des moyens informatiques dans les services publics. Depuis 1975, les services utilisateurs ont mis en œuvre une gestion plus rigoureuse de leurs stocks ; le taux de croissance en volume en 1976, par rapport à 1975, ne devrait pas excéder 10 % ;

— les travaux traditionnels (formules administratives, travaux de texte...) devraient croître à un rythme comparable à celui des années précédentes, 6 à 7 % environ ;

— il est difficile de prévoir l'augmentation des travaux de périodiques (bulletins officiels, revues...). Les bulletins circulaires ou instructions constituent en volume 80 % des périodiques. Ils sont sujets à de grandes variations et leur densité évolue au rythme de l'activité administrative. Le taux moyen d'augmentation des feuillets imprimés se situe entre 5 et 6 % d'une année à l'autre.

En ce qui concerne les autres évaluations de recettes, les précisions suivantes peuvent être apportées :

— le produit des ventes du « Service d'édition et de ventes des publications officielles » verra ses recettes s'élever à 13 150 000 F, soit une augmentation de 3 550 000 F par rapport à 1975. Outre l'élévation normale des coûts et notamment des frais de routage et d'expédition, l'augmentation des recettes correspond à la prise en charge par l'Imprimerie nationale de la vente des imprimés fabriqués antérieurement par l'Atelier général du timbre (passeports, cartes grises, carte d'identité) ;

— la progression du montant des recettes au titre des ventes de déchets résulte de la réévaluation qu'il a paru justifié d'effectuer sur la base des résultats disponibles lors de l'établissement du projet ;

— ce sont également les produits réellement constatés au cours des exercices précédents qui ont conduit à ramener à 250 000 F l'estimation des produits accessoires à retenir pour 1976 et à porter à 1 500 000 F le montant des recettes au titre des prélèvements sur les ventes effectués pour le compte des ministères.

*
* *

L'examen parallèle de l'évolution des effectifs et de l'accroissement des recettes permet d'apprécier le développement de la productivité de l'Imprimerie nationale.

Evolution des effectifs et du montant des recettes.

ANNEES	EFFECTIFS				RECETTES	
	Personnels administratif et technique.	Personnel ouvrier.		Effectif total.	En valeur (milliers de francs).	En indice.
		Nombre.	Indice.			
1960	322	1 679	100	2 001	79 812	100
1961	333	1 685	100,3	2 018	86 845	108,8
1962	343	1 783	104,1	2 092	101 877	127,6
1963	340	1 740	106,2	2 123	117 253	146,9
1964	346	1 896	112,9	2 242	129 249	161,9
1965	359	1 978	117,8	2 337	128 168	160,6
1966	359	1 978	117,8	2 337	144 282	180,8
1967	361	1 999	119,0	2 360	148 068	185,6
1968	360	2 017	120,1	2 377	153 150	191,8
1969	375	2 017	120,1	2 392	198 561	248,7
1970	374	2 052	122,2	2 426	216 268	270,9
1971	376	2 090	124,4	2 466	243 000	304,5
1972	(1) 384	2 124	126,5	(1) 2 508	340 735	426,9
1973	(2) 394	2 159	128,5	(2) 2 553	330 087	413,5
1974	(3) 445	(5) 2 525	150,3	(3) 2 970	404 156	506,3
1975	(4) 446	(7) 2 495	148,6	(4) 2 941	(6) 443 858	(6) 556,1

(1) Y compris 8 agents contractuels.

(2) Y compris 9 agents contractuels.

(3) Y compris 15 agents contractuels.

(4) Y compris 9 agents contractuels.

(5) Dont 451 emplois pour Douai.

(6) Chiffres prévisionnels.

(7) Dont 452 emplois pour Douai.

Par rapport à l'indice 100 en 1960, les recettes ont atteint l'indice 556,1 pour 1975. Dans le même temps, l'indice des effectifs passait de 100 à 148,6.

Le tableau ci-après donne, pour les quinze dernières années, le montant des recettes constatées et le tonnage de papier utilisé.

Evolution entre 1960 et 1974 des recettes constatées et de la quantité de papier consommée par l'Imprimerie nationale.

ANNEES	RECETTES CONSTATEES (1)	TONNAGE DE PAPIER utilisé.
	(En francs.)	(En tonnes.)
1960	79 812 047	16 047
1961	86 845 565	16 766
1962	101 877 974	22 349
1963	117 253 104	21 544
1964	129 249 637	22 559
1965	128 168 597	22 695
1966	144 282 409	22 596
1967	148 067 974	22 836
1968	153 149 909	23 645
1969	198 561 086	26 688
1970	216 268 203	27 912
1971	243 000 316	31 124
1972	340 735 539	37 582
1973	330 087 980	35 422
1974	404 156 094	34 057

(1) Recettes brutes d'exploitation.

L'examen du tableau suivant permet de suivre l'évolution du rendement du personnel ouvrier :

Rendement du personnel ouvrier.

ANNEES	HEURES DE PRESENCE du personnel ouvrier.		TEMPS MOYEN DE TRAVAIL pour 100 kg de papier.	
	Nombre.	Indice.	En heures et en centièmes d'heures.	Indice.
1960	3 383 745	100	21,08	100
1961	3 387 111	100,1	20,20	95,8
1962	3 546 139	104,8	15,86	75,2
1963	3 683 963	108,8	17,09	81
1964	3 813 540	112,7	16,90	80,1
1965	3 857 072	113,9	16,99	80,5
1966	3 871 337	114,4	17,13	81,2
1967	3 877 919	114,6	16,98	80,5
1968	3 740 363	110,5	15,81	75
1969	3 687 012	108,9	13,81	65,5
1970	3 662 055	108,2	13,12	62,2
1971	3 620 243	106,9	11,63	55,1
1972	3 738 177	110,4	9,94	47,1
1973	3 562 447	105,2	10,05	47,6
1974	3 664 505	108,2	10,75	50,9

De 1960 à 1974, l'indice est passé de 100 à 50,9, ce qui marque pratiquement un doublement de la productivité. Il semble difficile de pouvoir aller au-delà. Néanmoins il n'est pas encore possible d'apprécier les effets sur la productivité de l'ouverture de l'établissement de Douai et de la réorganisation de celui de Paris.

II. — Les dépenses.

Les prévisions de dépenses pour 1976 sont récapitulées dans le tableau ci-après qui donne également la comparaison avec les crédits ouverts en 1975.

**Prévisions de dépenses pour 1976
et comparaison avec les crédits ouverts en 1975.**

NATURE DES DEPENSES	1975	1976			DIFFERENCE entre 1976 et 1975.
		Services votés.	Mesures nouvelles.	Total.	
		(En francs.)			
I. — CRÉDITS DE PAIEMENT					
<i>1^{re} section. — Exploitation.</i>					
Personnel	97 747 157	98 522 722	+ 14 744 463	113 267 185	+ 15 520 028
Matériel	258 254 923	257 955 412	+ 49 798 937	307 754 349	+ 49 499 426
Charges sociales.....	56 584 558	60 342 366	+ 6 657 392	66 999 765	+ 10 415 207
Totaux pour les dépenses réelles d'exploitation	412 586 638	416 820 500	+ 71 200 799	480 021 299	+ 75 434 661
Dépenses diverses.....	Mémoire.	Mémoire.	»	Mémoire.	»
Affectation des résultats.....	6 253 362	»	+ 11 978 701	11 978 701	+ 5 725 339
Totaux bruts.....	418 840 000	416 820 500	+ 83 179 500	500 000 000	+ 81 160 000
<i>A déduire :</i>					
Dépenses pour ordre.....	— 16 217 672	— 9 964 310	— 13 483 001	— 23 447 311	— 7 229 639
Net 1^{re} section.....	402 622 328	406 856 190	+ 69 696 499	476 552 689	+ 73 930 631
<i>2^e section. — Investissements.....</i>	15 165 000	6 347 000	+ 9 578 000	15 925 000	+ 760 000
Augmentation du fonds de roulement...	1 052 672	»	+ 7 522 311	7 522 311	+ 6 469 639
Totaux des crédits de paiement....	418 840 000	413 203 190	+ 86 796 810	500 000 000	+ 81 160 000
II. — AUTORISATIONS DE PROGRAMME...	13 209 000	»	13 843 000	13 843 000	+ 634 000

A. — LES DÉPENSES D'EXPLOITATION

1° *Les dépenses de personnel et les charges sociales:*

Les dépenses de personnel, charges sociales comprises, passent de 154,3 millions de francs en 1975 à 180,26 millions de francs, en augmentation de 25,9 millions de francs, soit 16,8 % contre 18,2 % l'année précédente.

Au titre des *mesures acquises* apparaît tout d'abord la traduction financière en année pleine des mesures générales prises en faveur des fonctionnaires jusqu'au 31 décembre 1975, ainsi que l'ajustement aux besoins des crédits relatifs aux charges de Sécurité sociale et l'application de dispositions relatives au classement de certaines catégories de personnel ou d'amélioration de certaines prestations sociales (4,5 millions de francs).

La non-reconduction de crédits ouverts pour la mise en route de la nouvelle usine de Douai implique une mesure négative de 0,3 million de francs.

Les mesures nouvelles prévues pour 1976 comprennent essentiellement des augmentations de rémunérations et quelques modifications liées à l'activité de l'établissement (0,5 million de francs pour ces dernières).

Le crédit destiné à couvrir, en 1976, l'incidence des augmentations de salaires et de traitements est évalué à 17,7 millions de francs.

L'estimation de la dépense pour 1976 tient compte à la fois des augmentations intervenues en 1975 trop tardivement pour être comprises dans les services votés et les majorations prévisibles pour l'an prochain.

Les fonctionnaires de l'Imprimerie nationale bénéficieront pour 1976 des augmentations de traitement qui seront accordées dans la fonction publique.

Rappelons que la valeur du point d'indice des traitements de la fonction publique est passée de 80,96 F au 1^{er} février 1974 à 96,08 F à compter du 1^{er} juillet 1975, soit une croissance de 20,97 % depuis le 1^{er} janvier 1974.

En ce qui concerne les salaires dans la branche « labeur » à laquelle appartient la majorité du personnel ouvrier (95 %), la valeur du point s'établit à Paris au 1^{er} juin 1975 à 9,5303, soit une augmentation de 23,7 % depuis le 1^{er} janvier 1974 et de 7,9 % par rapport au 1^{er} janvier 1975, et à Douai à 9,7423 soit une amélioration de 8,5 % depuis le 1^{er} janvier 1975. Dans la branche « presse », le prix du service, qui était à Paris de 78,6715 F au 1^{er} janvier 1974, s'établit à 97,1696 F au 1^{er} mai 1975 soit une augmentation de 23,5 % depuis le 1^{er} janvier 1974. Environ 5 % des ouvriers de l'Imprimerie nationale sont rémunérés au régime « presse ». La progression légèrement plus importante de la valeur du point à Douai a sa contrepartie, pour les ouvriers de l'établissement parisien, dans les avantages indemnitaires accordés antérieurement.

Sur le plan des effectifs peu de modifications sont prévues pour l'exercice 1976. Toutefois afin de pouvoir prendre en charge une partie des productions assurées antérieurement par l'Atelier général du timbre, travaux non prévus dans le plan de charge initial, il est demandé la création de 32 emplois supplémentaires pour l'établissement de Douai. Les recrutements effectués au cours de l'année 1975 ont été réalisés dans les limites de l'effectif budgétaire autorisé pour l'exercice.

Les effectifs budgétaires des personnels de l'Imprimerie nationale sont les suivants :

	1975		1976	
	Total.	Dont Douai.	Total.	Dont Douai.
Fonctionnaires d'administration centrale	194	34	194	34
Fonctionnaires techniques ...	243	24	243	24
Contractuels	9	3	10	4
Personnels ouvriers	2 495	451	2 505	483
Total	2 941	512	2 952	545

Globalement l'effectif des personnels de l'Imprimerie nationale augmentera relativement peu en 1976. Les emplois créés à Douai sont partiellement gagés par le départ à la retraite de 22 ouvriers.

L'arrêt du recrutement d'ouvriers professionnels pour l'établissement parisien doit permettre le reclassement, soit dans des emplois correspondants, soit après reconversion, des personnels libérés par le transfert à Douai des machines Chambon.

Au titre des charges sociales, en dehors des crédits supplémentaires destinés à couvrir des charges nouvelles de sécurité sociale et des autres prestations sociales, nous devons mentionner la majoration de 3 065 520 F de la contribution du budget annexé au Fonds spécial de retraites des ouvriers de l'Etat géré par la Caisse des Dépôts et Consignations, cette contribution étant proportionnelle aux pensions servies aux anciens ouvriers de l'établissement.

2° Les dépenses de matériel.

Les crédits de matériel doivent passer de 258 254 923 F en 1975 à 307 754 340 F en 1976, soit une augmentation de 49 499 426 F, 19,2 % contre + 0,4 % en 1975, + 29,9 % en 1974 et 40,8 % en 1973.

Les dépenses imputables sur le chapitre 01-60 fournissent le motif principal du développement des dépenses de matériel (pour environ 46,5 millions de francs). L'évolution des prix des différentes fournitures, notamment du papier, et les prévisions de croissance des productions justifient l'augmentation globale de plus de 19 % des dépenses de matériel.

En outre, l'annuité d'amortissement des frais d'établissement et des immobilisations passe de 9 964 310 F à 1 468 610 F, soit une augmentation de 1 504 300 F.

B. — LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement prévues dans le budget de 1976 s'élèvent :

— en autorisations de programme à 13,8 millions de francs, soit 0,6 million de francs de plus qu'en 1975 ;

— en crédits de paiement à 15,9 millions de francs (au lieu de 15,2 millions de francs en 1975), dont 9 578 000 F pour les mesures nouvelles.

Les mesures nouvelles se décomposent ainsi qu'il suit :

NATURE DES OPERATIONS	AUTORISATIONS de programme.	CREDITS de paiement.
	(En milliers de francs.)	
Frais d'établissement :		
Grosses réparations :		
Paris	1 700	775
Acquisitions d'immobilisations :		
Matériel, outillage :		
Paris :		
Photocomposition	1 190	650
Composition manuelle et mécanique...	550	350
Presses typographiques	300	200
Presses offset	450	350
Rotatives	2 710	910
Reprographie	200	100
Atelier concours-modèles	150	100
Travaux accessoires :		
Finition	930	630
Livre	400	300
Divers	180	130
Traitement de l'information.....	150	150
Douai :		
Rotatives	60	60
Chambon	550	550
Service commercial	900	900
Divers	430	430
Atelier du timbre fiscal.....	475	475
Traitement de l'information.....	460	400
Matériel de transport :		
Paris	300	300
Douai	20	20
Mobilier, matériel de bureau :		
Paris	200	200
Agencement, aménagement, installation :		
Paris	840	840
Douai	758	758
Totaux	13 843	9 578

Les dépenses d'investissement sont maintenues à un niveau élevé, afin de poursuivre la réalisation simultanée de deux opérations importantes : la poursuite du renouvellement de l'équipement de l'établissement parisien et l'achèvement de l'installation de l'établissement de Douai.

Pour l'établissement de Paris, deux objectifs ont été fixés :

— d'une part, adapter le potentiel technique et les moyens disponibles aux impératifs de production et de gestion de l'établissement d'Etat ;

— d'autre part, améliorer les conditions de travail, soit à l'occasion d'acquisition de nouveaux matériels ou de réaménagements d'ateliers, soit par le développement ou la création de services de caractère social.

La réalisation de ce programme s'est traduite au cours de l'année 1975 par trois types d'actions :

- des acquisitions de matériels neufs ;
- un renforcement des moyens de gestion ;
- des aménagements de locaux.

1. Des acquisitions de matériels neufs.

Ont été acquis depuis le début de l'année :

— trois presses typographiques Johannisberg 104 S de format 72×104 (deux au département plomb, une au service du livre) ;

— une machine à fondre les supports de clichés (département plomb) ;

— 150 chariots destinés à transporter le plomb fondu par la composition mécanique (département plomb), ainsi que divers matériels destinés à rationaliser le travail tout en le rendant moins pénible à l'occasion des circulations et des manipulations du plomb ;

— un contrôleur optique de caractères (département film) ;

— un copieur électrostatique (département film) ;

— deux claviers de photocomposition type « Varicomp 3 208 » (département film) ;

— une assembleuse de liasses (département finition) ;

— une machine à relier sans couture de marque Buffalo-Rondofix (département finition) ;

— deux massicots (un au département finition, un au service du livre) ;

— divers véhicules utilitaires, dans le cadre du renouvellement normal du parc.

En outre, il est prévu d'acquérir avant la fin de l'année 1975 :

- une fondeuse Custermann ;
- une presse offset quatre couleurs ;
- une développeuse de film ;
- divers équipements destinés à l'ordinateur de photocomposition programmée.

2. Un renforcement des moyens de gestion.

Il s'est traduit par la mise en place d'un ensemble électronique destiné à gérer les stocks-matières (papiers, matières consommables, produits et matériels utilisés par le service entretien) et permettre une gestion prévisionnelle rigoureuse des stocks afin d'en réduire le poids direct sur la trésorerie de l'établissement d'Etat, et le poids indirect par réduction des aires nécessaires au stockage.

Cet ensemble se compose d'un ordinateur télémécanique T 1600 et de cinq périphériques (quatre télétypes et un écran de visualisation).

3. Des aménagements de locaux.

La libération de superficies par transfert de matériels Chambon à l'usine de Douai a été mise à profit pour :

- réimplanter certains ateliers :
 - fondeuses « monotype » ;
 - service du livre ;
 - atelier « concours-modèles » ;
 - bureau de dessin et laboratoire ;
- aménager les services sociaux ;
 - création d'une salle de sport, d'une cafeteria et d'une salle de lecture, de salles de cours destinées à la formation professionnelle du personnel ;
 - aménagement et modernisation de la halte garderie pour les enfants du personnel, du centre de Sécurité sociale et de la coopérative ;
- réduire autant que possible les nuisances pour l'environnement, notamment en redéployant les activités les plus bruyantes ou polluantes de manière à les isoler du voisinage (transfert de l'atelier des fondeuses « monotype », transfert de l'installation de compactage des déchets).

L'opération a été mise à profit pour améliorer la distribution interne de certaines activités de l'établissement. En particulier, l'îlot « Ménard » qui était jusqu'à présent affecté à des productions industrielles de grande série (impression en « continu ») aura désormais une affectation :

- de zone de détente pour le personnel ;
- de zone consacrée aux travaux artistiques et de recherche, où pourront se rencontrer les spécialistes de l'art typographique.

Ces travaux d'aménagement et de modernisation doivent normalement être terminés pour la fin de l'année en cours.

Pour l'établissement de Douai, une année après sa mise en route industrielle, un premier bilan de fonctionnement peut être présenté :

1. Volume et nature des commandes.

L'établissement de Douai comprend deux départements de production : celui des grosses rotatives, dit de l'annuaire, a pour vocation essentielle d'assurer la fabrication des annuaires téléphoniques (75 annuaires départementaux en 1975) ; celui des petites rotatives, dit Chambon, exécute l'ensemble des impressions en continu nécessaires au fonctionnement des centres de traitement de l'information dans l'administration (formulaires en paravents), les chèques postaux, les chèques Trésor, la plupart des imprimés destinés aux usagers des bureaux de postes, les vignettes du S. E. I. T. A., etc. ; ce dernier département a repris en outre les fabrications de l'ancien Atelier général du timbre (passeports, cartes d'identité, cartes de séjour, cartes grises, permis de chasser, etc.).

Le département commercial est notamment chargé d'assurer la gestion technique et financière de l'ensemble des imprimés destinés aux comptables du Trésor ; il assure en outre, dans les mêmes conditions, pour le compte de diverses administrations, la gestion d'un très grand nombre d'imprimés.

Quantitativement, les deux départements de production ont fonctionné en 1974 durant 29 628 heures machine pour réaliser 215 commandes sur petites rotatives, 7 sur grosses rotatives et une sur machine offset. Dans le courant du premier semestre 1975, 546 commandes ont été livrées et 233 commandes étaient en cours d'exécution à la date du 30 juin. Il est à noter que, durant cette

période, le département des petites rotatives ne disposait encore que de 50 % de son potentiel. Pour l'ensemble de l'année 1975, en termes de comptabilité analytique, 135 000 heures productives directes ont été prévues pour les ateliers. La consommation de papier s'élèvera à 15 000 tonnes.

2. *Matériel et outillage.*

a) Le département des grosses rotatives dispose actuellement de deux rotatives lourdes, de deux machines offset à feuilles, d'un massicot, d'un système de transtockage dynamique et d'une machine assembleuse couvreuse sans couture Martini. L'acquisition prévue d'une troisième rotative, nécessaire pour répondre aux besoins croissants de la production de l'annuaire, est en cours.

b) Le département des petites rotatives comprend cinquante-huit machines, dont six grosses machines pour l'impression des formulaires en paravents, une machine pour la production des chèques sur le Trésor, quatre machines Tison, deux massicots, trois presses typographiques, trente-huit petites rotatives Chambon et deux tronçonneuses.

Il est prévu de transformer certaines machines anciennes par l'acquisition d'un certain nombre de modules spécialisés, permettant de répondre techniquement à des besoins nouveaux exprimés par la clientèle. Pour l'avenir on peut prévoir, compte tenu de l'évolution du marché, l'acquisition d'une machine formulaires et d'une machine Tison. En outre, certains équipements venant de l'Atelier général du timbre et parfois vieux d'une trentaine d'années, devront être renouvelés.

c) L'établissement de Douai dispose en outre de divers matériels pour le laboratoire offset et pour le département « entretien ». Les investissements prévisibles concernent essentiellement la recherche d'économie d'énergie en application de la loi du 29 octobre 1974 (régulation thermostatique, isolation, etc.). En outre, le développement des activités commerciales de fournitures imprimées aux services extérieurs des administrations nécessitera l'acquisition de divers équipements de stockage et de transport.

3. *Effectifs.*

a) L'effectif total de l'usine de Douai qui était de 325 au 1^{er} janvier 1975, a été porté à 453 au 30 mars et à 506 au 30 juin 1975, ce qui correspond pratiquement à l'effectif budgétaire autorisé pour 1975 (512 agents).

Cet effectif se décompose comme suit :

— agents de statut ouvrier.....	447
— personnels du cadre de l'Imprimerie nationale.....	22
— personnels d'administration centrale et personnels contractuels	37

Un concours pour le recrutement de sous-protes prévu pour la fin de l'année devrait permettre de compléter — au début de 1976 — l'effectif des cadres techniques, les mineurs reconvertis bénéficiant de conditions particulières d'accès à ce concours.

b) Quatre nouveaux agents parisiens ont été affectés à l'usine de Douai en 1975. Il y a lieu de rappeler que l'affectation d'agents parisiens à Douai s'effectue par volontariat.

c) Les emplois ouvriers créés pendant l'année en cours ont été pourvus comme suit :

— trente-six emplois à la suite de cycles de formation organisés pour quatre anciens mineurs et pour trente-deux chômeurs inscrits à l'Agence nationale de l'emploi ;

— les autres (soit cent trente-deux agents), par le moyen de tests de sélection, définis en fonction du profil des postes à pourvoir, ouverts aux demandeurs d'emploi.

Plus de soixante d'entre eux ont trouvé à l'Imprimerie nationale leur premier emploi.

d) Il n'est pas envisagé actuellement de modification significative des effectifs de l'usine de Douai.

Cependant une augmentation de l'effectif des personnels ouvriers s'est avérée indispensable pour tenir compte de la prise en charge, qui n'était pas prévue initialement, d'une partie des productions assurées antérieurement par l'Atelier général du timbre.

C'est à cette fin qu'est prévue la création de trente-deux emplois supplémentaires dans le projet de budget de 1976.

*
* * *

La répartition du plan de charge entre les deux usines de l'Imprimerie nationale tiendrait compte des caractéristiques propres à chacun des deux établissements.

Situé à proximité des administrations centrales et employant des personnels ayant une grande expérience dans les qualifications les plus variées du labeur, l'établissement de Paris garderait une vocation polyvalente avec pour mission d'effectuer les travaux présentant un caractère particulier d'urgence ainsi que ceux qui relèvent de la tradition du Livre.

L'usine de Douai serait spécialisée dans les productions de grandes séries qui bénéficient d'une installation de construction récente où les problèmes d'espaces — de stockage notamment — peuvent être résolus aisément et dans des conditions moins onéreuses. Elle a été équipée pour assurer essentiellement des productions sur rotatives lourdes et des imprimés en continu.

Une année après la mise en service de l'établissement de Douai, cette répartition du plan de charge se révélerait satisfaisante et assurerait un niveau d'activité équilibré des deux établissements. Néanmoins les équipements dont ils sont dotés permettent d'effectuer des transferts de travaux de l'un à l'autre en raison des délais imposés par la clientèle.

Pour l'ensemble de l'établissement, la sous-traitance — qu'il est difficile de supprimer complètement — devra être réexaminée. Il conviendrait d'obtenir une meilleure organisation des commandes pour éviter certaines surcharges et n'être pas obligé d'avoir trop souvent recours à la sous-traitance. D'autre part, en raison de la mauvaise régulation des commandes, il n'y a pas un bon équilibre entre les différents secteurs d'exploitation, et nombre de travailleurs sont occasionnellement employés à un poste différent de leur poste habituel.

Il serait souhaitable que, lorsque des commandes sont passées par une administration, alors que le plan de travail est mis au point, qu'il n'y ait pas retrait brusque de certaines commandes ainsi que cela se produit.

L'Imprimerie nationale n'est certes pas toute l'imprimerie française, mais en examinant ce budget on ne peut manquer d'évoquer la situation de cette industrie d'autant plus qu'un rapport d'un groupe de travail présidé par un délégué ministériel, M. Lecat, prévoit, dans un cas, la suppression de 15 à 20 000 emplois dans les cinq années à venir et, dans un autre cas, le meilleur, la suppression de 10 000 emplois dans le même délai.

Est-ce que l'Imprimerie nationale ne subira pas les conséquences de ces propositions ? Est-ce que pour l'établissement de Paris, qui garde sa vocation polyvalente, les départs en retraite seront compensés ?

*
* *

Lors de l'examen de ce budget, votre commission s'est fait préciser quels étaient les effets sur l'emploi et le volume d'activité de l'Imprimerie nationale de l'opération de décentralisation sur Douai.

M. Schumann a tenu à souligner que cette opération illustre parfaitement les effets de la politique de décentralisation par l'augmentation du nombre global des emplois de l'entreprise et par le développement de son volume d'activité. En outre au cas particulier celle-ci avait permis de favoriser un enseignement technique et technologique créateur d'emplois du secteur tertiaire

Sous le bénéfice des observations qui précèdent, la Commission des Finances soumet à l'appréciation du Sénat le projet de budget annexe de l'Imprimerie nationale.